



DÉCLARATION LIMINAIRE C.T.M. du 2 avril 2015

Une grille de
« maux » croisés...

Depuis plusieurs mandatures, l'UNSA ITEFA est confronté, quelque soit l'ordre du jour soumis pour avis ou pour information, à la question du devenir ministériel, de ses structures, de son existence même.

Nos déclarations liminaires se suivent, s'apparentent, se ressemblent : litanies répétées sur la baisse drastique des effectifs, la réforme de l'IT, de l'EPIT, la position du pôle 3^E, les carrières introuvables des 2 filières, la casse des collectifs de travail, la souffrance au travail, le dialogue social biaisé, les textes réglementaires bafoués.

La confusion règne en maîtresse absolue :

les injonctions succèdent aux annonces péremptoires.

Ce ministère, prioritaire par ses dossiers, est laissé en friche :

la gouvernance lui demande de régler les questions prégnantes de notre société en crise, chômage, emploi sans moyen supplémentaire et sans reconnaissance symbolique.

Alors, pour faire plus « ramassé », la lecture de l'ordre du jour de ce CTM pourrait se résumer en une « grille des maux croisés » : l'UNSA ITEFA vous propose donc de définir les différents points soumis ainsi :

- Projet de décret ...FSE : *quadrature du cercle*
- Cartographie CHSCT : *suspens ou solution raisonnable ?*
- Conventionnement FIPHFP : *% égal à lui-même*
- Projet de décret INTEFP : *toiletage « masqué » !*



- Fiche relative Assistante de contrôle : *exercice de création technocratique*
- Baromètre social et QVT : *avis de tempête !*
- Bilan social : *un vrai casse tête pour les gestionnaires et les autres*
- Bilan des effectifs de la campagne : *baisse éternelle, voire déflagration !*
- RIFSEEP : *supplice chinois*
- Réforme de l'Etat, revue des missions : *catastrophe organisée et débâcle annoncée* (loi NoTRE).

*Ainsi que Léon BLUM l'a prononcé en 1946, « On sort du provisoire, on entre dans le précaire », l'UNSA ITEFA se permet de rappeler fermement la déontologie de Marc BLOCH, dans « l'étrange défaite », qu'il serait bon de se remettre « à l'école de la vraie liberté d'esprit », celle qui exige des dirigeants de notre fonction publique républicaine notamment **une éthique de l'écoute, une maîtrise de la négociation et un respect du mandat des représentants élus des agents.***

Je vous remercie de votre attention : maintenant Mesdames et Messieurs si nous prenions nos crayons et peut-être nos gommes pour construire cet Autrement.

